

# David Lappartient interpellé sur l'avenir de l'île Berder à Larmor-Baden

Berder ensemble vient d'adresser une lettre ouverte à David Lappartient, président du conseil départemental du Morbihan, concernant l'avenir de l'île de Larmor-Baden, propriété du groupe immobilier OCDL Giboire depuis 2016. Elle réclame qu'il s'implique dans un projet de parc départemental après l'abandon du projet hôtelier.



Berder ensemble vient d'adresser une lettre ouverte à David Lappartient, président du conseil départemental du Morbihan, concernant l'avenir de l'île de Larmor-Baden (Morbihan).  
*Ouest-France Publié le 28 avril 2024 à 16h44*

**« Le 25 avril 2024, vous avez une nouvelle fois refusé de recevoir notre association. Nous nous adressons donc à vous par cette lettre ouverte. »**

C'est par ces mots que Berder ensemble démarre le courrier qu'elle vient d'adresser à David Lappartient, président du conseil départemental du Morbihan, concernant l'avenir de l'île de Larmor-Baden, propriété du groupe immobilier OCDL Giboire depuis 2016.

**« De nombreuses associations ont constaté le caractère complètement irrégulier du projet d'hôtel 4 étoiles et elles ont été conduites à attaquer en justice cette opération. En première instance, puis en appel, puis au Conseil d'État, la justice administrative a confirmé le caractère complètement illégal de ce projet qui est désormais abandonné par le promoteur »,** rappelle l'association.

## **Berder ensemble réclame un rendez-vous**

Et de poursuivre : « **Tout au long de cette procédure, nous avons défendu l'idée qu'un parc départemental à Berder était la seule solution pour restituer à la population cet espace emblématique. Nous comprenons une réserve de votre part jusqu'à ce que la justice rende un avis définitif, mais nous ne pouvons comprendre maintenant que le conseil d'État a clos toute perspective de projet immobilier que le président du Département continue à rejeter toute réflexion avec les associations autour d'un espace aussi emblématique que l'île de Berder. »**

L'association réclame un rendez-vous « **pour échanger autour de toutes ces questions pour que l'on puisse, enfin, avec le propriétaire, définir une porte de sortie par le haut pour ce terrain d'assiette désormais inutilisable pour ce groupe immobilier ».**